

FONDATION MEM

Fondation vaudoise pour la
formation et le perfectionnement
professionnels des métiers MEM

Rapport d'activité 2023



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

GIM Groupement suisse
de l'Industrie
des Machines



Table des matières

Message du Président.....	- 3 -
Les organes	- 4 -
Rappel historique	- 5 -
Quelques chiffres 2023.....	- 6 -
Utilisation des contributions.....	- 7 -
Prestations en faveur des apprentis.....	- 7 -
Maintien de la classe de préapprentissage de l'Ecole de la transition	- 7 -
Apprentis sous contrat avec le GIM formation.....	- 7 -
Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage	- 8 -
Commissaires professionnels	- 9 -
Nouveau Centre de Formation Vaudois de l'industrie	- 10 -
Formation continue	- 10 -
Rapport de l'organe de révision.....	- 11 -
Bilan au 31 décembre 2023	- 12 -
Compte de résultat du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.....	- 13 -
Apprentissages soutenus	- 14 -
Règles pour l'attribution des soutiens.....	- 15 -

Message du Président

Si en 2022, nous avons connu une année marquée par des événements majeurs, notamment le conflit en Ukraine, la crise énergétique et l'augmentation générale des prix, c'est une baisse de conjoncture qui s'est invitée en fin d'année 2023. Ces crises ont eu un impact significatif sur l'économie mondiale et sur les entreprises MEM vaudoises.

Malgré ces défis, la Fondation MEM a poursuivi son soutien à la formation professionnelle et continue dans le secteur. Nous avons notamment contribué à l'ouverture du Centre Y-MECA en août 2023, un centre de formation moderne situé à Yverdon-les-Bains. Ce centre permet à 1500 jeunes de se former dans les métiers de notre branche, ainsi que dans le domaine de l'automobile et des deux roues. Des cours inter-entreprises et des cours sous forme tripartite sont proposés aux entreprises vaudoises.

La Fondation MEM a également soutenu les entreprises dans leurs efforts de formation continue, un axe stratégique crucial pour nos PME face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et aux rapides évolutions technologiques.

L'année 2024 sera marquée, nous espérons, par une reprise économique, mais aussi par la nécessité de s'adapter aux nouveaux défis. La Fondation MEM continuera à soutenir la formation professionnelle et la formation continue dans le secteur MEM, afin de garantir la compétitivité des entreprises vaudoises et la pérennité des emplois.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de Fondation pour leur engagement et leur travail, ainsi que les entreprises et les collaborateurs pour leur mobilisation en faveur de la formation.

Philippe PRAT
Président

Les organes

Président	Philippe PRAT
Vice-président	Noé PELET
Représentants patronaux	Dominique WEBER et Alain NICOLET
Représentants syndicaux	Marylin ADA et Michele NISTA
Administrateur	Alain CHAPUIS
Organe de révision	Ofisa Berney Associés SA

Rappel historique

La Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie a pour mission de soutenir les entreprises de l'industrie technique vaudoise pour la formation professionnelle et la formation continue.

La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque. Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003. Elle est entrée en vigueur en 2004.

La Fondation MEM encourage la formation des apprentis en système dual et la formation continue. Elle finance tout ou partie des cours interentreprises de toutes les formations de CFC ou AFP, ainsi que les cours de préparation aux examens de fin d'apprentissage ou examens partiels.

La Fondation MEM soutient les travaux de la commission de formation professionnelle de l'industrie (CFPi), nommée par le Conseil d'Etat. Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles professionnelles et des métiers, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

La Fondation MEM a mis sur pied un projet de remboursement des frais d'acquisition des classeurs de formation pour les apprentis des sociétés MEM. Une fois de plus, elle fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

Quelques chiffres 2023

Entreprises assujetties

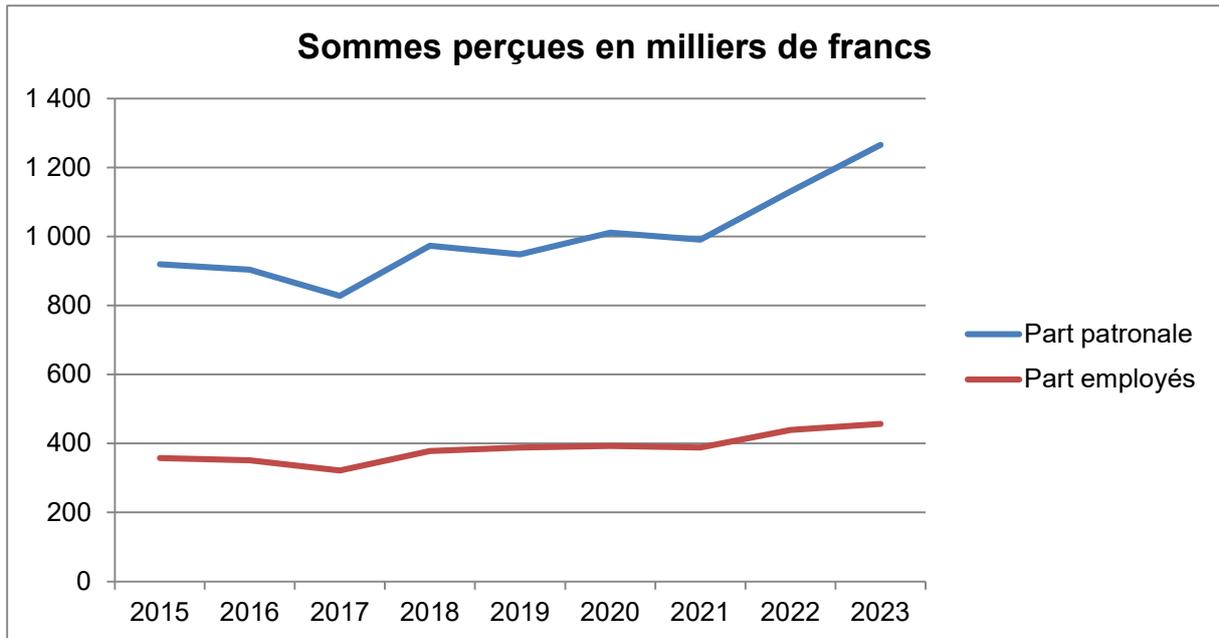
276 entreprises assujetties.

Entreprises exemptées du paiement de la contribution

39 entreprises exemptées en raison d'un effort suffisant de formation (art. 10 LMEM).

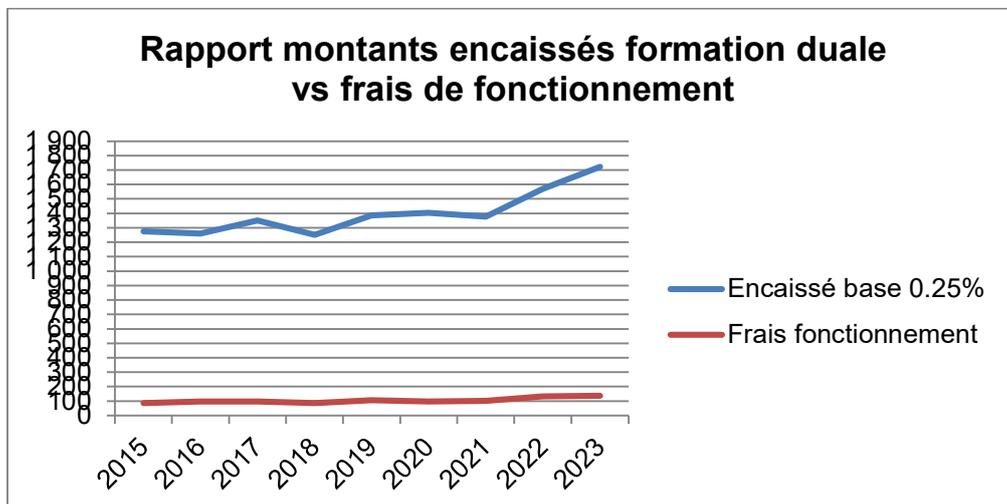
Masse salariale soumise à la contribution

La masse salariale est de l'ordre de CHF 689 millions



Utilisation des contributions

En 2023, nous avons perçu CHF 1'266'978.38 de contributions en faveur de la formation professionnelle, soit une augmentation par rapport à l'année 2022. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi de CHF 689 millions. Les frais de gestion de l'année 2023 sont stables et représentent ainsi 8% des sommes encaissées.



Prestations en faveur des apprentis

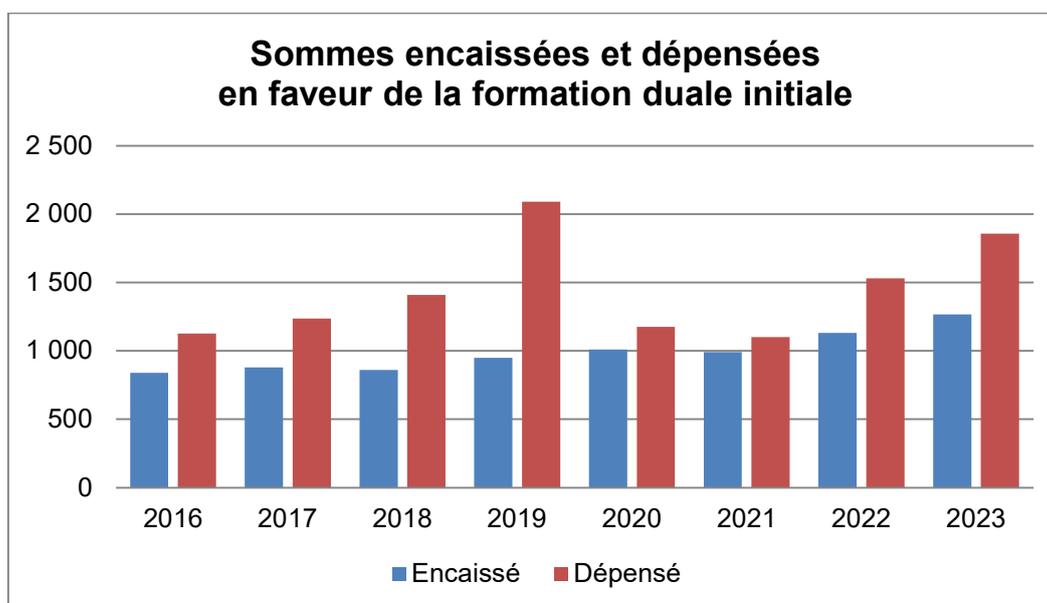
Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à CHF 731'277.90 pour cette tâche. 118 apprentis ont participé aux cours interentreprises (CIE).

Maintien de la classe de préapprentissage de l'Ecole de la transition

Un enseignant stagiaire de l'Ecole de la transition (anciennement Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion) a assuré l'accueil de 54 jeunes.

Apprentis sous contrat avec GIM formation

En 2023, 7 apprentis étaient directement sous contrat. Cette classe est complétée par 8 apprentis provenant d'entreprises partenaires qui ne disposent pas du parc de machines leur permettant de former un apprenti sur les deux premières années. Cela porte à 15 les apprentis sous contrat avec GIM formation.



Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

La treizième édition du Salon des Métiers et de la Formation Lausanne a battu tous les records !

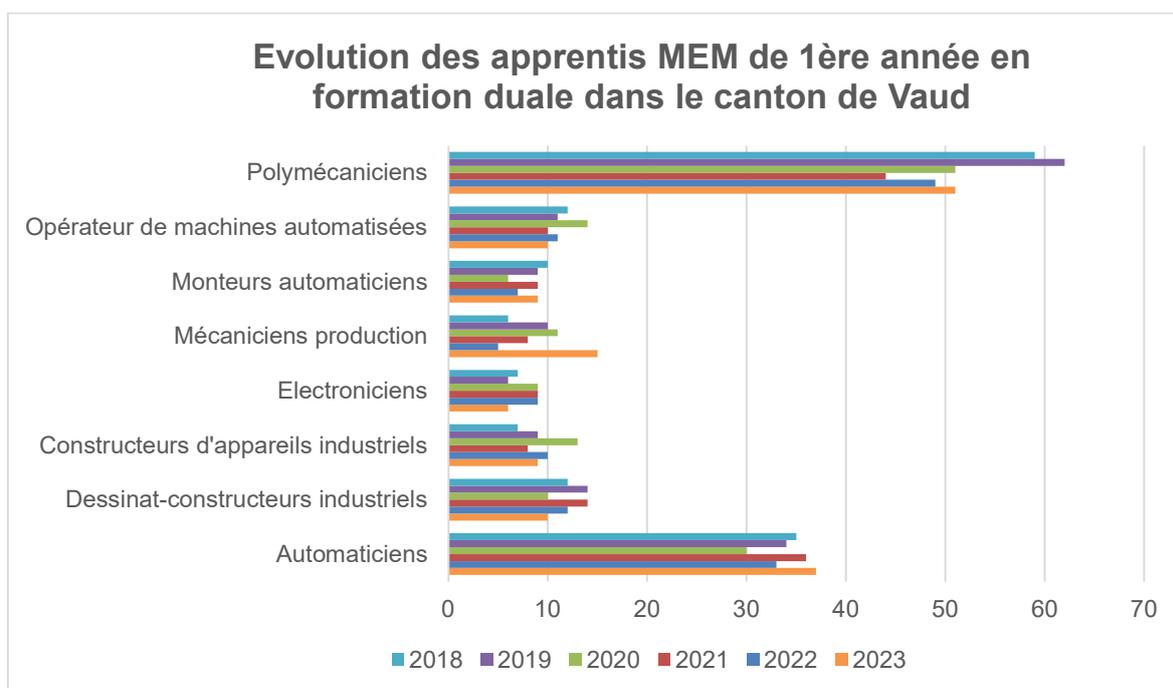
Du 21 au 26 novembre 2023, le Salon des Métiers et de la Formation Lausanne a accueilli près de 50'000 élèves, enseignants, parents et jeunes en quête d'une formation. Une belle continuité pour ce salon qui se veut être un outil et une aide pour le choix professionnel des jeunes du canton. Ce nouveau record de fréquentation constitue une augmentation de 6 % par rapport à la dernière édition !

Le GIM était sur place avec son stand « Village Technique » d'une surface de 440 m² où ont été présentés les métiers suivants aux jeunes et aux parents par des formateurs et des apprentis de sociétés membres :

- Agent/e technique de matières synthétiques CFC ;
- Automaticien/ne CFC ;
- Constructeur/trice d'appareils industriels CFC ;
- Dessinateur/trice - constructeur/trice industriel/le CFC ;
- Electronicien/ne CFC ;
- Mécanicien/ne de production CFC ;
- Monteur/euse - automaticien/ne CFC ;
- Opérateur/trice de machines automatisées CFC ;
- Polymécanicien/ne CFC.

Le « Village Technique » du Salon des Métiers et de la Formation Lausanne donne non seulement la possibilité aux visiteurs de toucher ou d'essayer, mais aussi d'observer le savoir-faire.

3 stages Découverte, 3 stages en immersion et 6 tests d'aptitude ont été organisés en 2023. Ces stages dans des entreprises, destinés aux jeunes de 14 à 17 ans, ont lieu sous forme de visites guidées accompagnées de travaux pratiques.



Si nous pouvons remarquer une stagnation de l'apprentissage de polymécanicien, il est à noter une forte progression des mécaniciens de production. Il s'agira de voir si cette tendance se confirme. Côté automaticien, la tendance est en hausse, avec la meilleure rentrée de ces 6 dernières années.

Commissaires professionnels

La Fondation MEM finance partiellement les postes de commissaire professionnel de la branche MEM occupés par MM. Dominique PILLONEL et Vincent CHATELAIN.

Nouveau centre de formation



Comme évoqué lors du rapport 2022, l'industrie vaudoise dispose d'un nouveau centre de formation à Yverdon-les-Bains. Appelé YMECA, au sein d'Y-Parc à Yverdon-les-Bains, le bâtiment accueille le GIM, associé à l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA-Vaud).

Les cours inter-entreprise ainsi que les formations tripartites sont en cours depuis août 2023, à la plus grande satisfaction des formateurs ainsi que des apprentis. Pour rappel, la formation tripartite consiste à ce que les entreprises engagent des apprentis et les mettent à disposition du GIM sur une durée convenue, généralement de quelques mois. Cette formation est appréciée des PME, car elle soutient des entreprises qui n'ont que peu de ressources pour la formation initiale des apprentis. A souligner que la Fondation MEM participe au financement des cours inter-entreprises, mais pas des formations tripartites.

Formation continue

Depuis 2004, année de constitution de notre Fonds, plus de 930 demandes de soutien financier ont été acceptées par la Fondation MEM, soit pour de la formation continue, soit pour de la formation professionnelle. Cette année, 25 entreprises ont fait appel à la Fondation pour la formation continue de leurs employés. Certaines l'ont fait une fois, d'autres ont déposé plusieurs demandes. En 2023, la Fondation MEM a soutenu un large panel de formations, notamment des cours de cariste, des formations à l'utilisation de pont roulant ou de plateformes élévatrices, des cours de langue, plusieurs CAS et différents brevets fédéraux.

Rapport de l'organe de révision



Lausanne, le 23 avril 2024

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2023 au Conseil de fondation de la Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnel de métiers MEM, Paudex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnel des métiers MEM pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 1'216'792.85, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ofisa Berney Associés SA

ofisa | BA Signature électronique qualifiée

Blerim KUKAQI
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

ofisa | BA Signature électronique qualifiée

Antoine COTTIER
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Ch. de Roseneck 5
1006 Lausanne
+41 58 234 91 00

ofisaberney.ch
berneyassociés.com

Audit

Juridique

Comptabilité

Fiscalité

Payroll

Corporate Finance & Consulting

Bilan au 31 décembre 2023

Bilan au 31 décembre

ACTIF	<u>2023</u> <u>CHF</u>	<u>2022</u> <u>CHF</u>
Actifs circulants	2 408 634.25	2 796 492.52
<i>Actifs disponibles</i>	<i>1 735 532.99</i>	<i>2 039 012.97</i>
Compte Postfinance	433 325.68	1 038 696.68
Compte Banque Cantonale Vaudoise	1 302 207.31	500 155.79
Compte à terme Raiffeisen	-	500 160.50
<i>Actifs réalisables</i>	<i>673 101.26</i>	<i>757 479.55</i>
Administration fédérale des contributions	1 613.81	87.50
Débiteurs	321 487.45	287 392.05
Provision pour pertes sur débiteurs	-50 000.00	-50 000.00
Prêt au GIM-CH	400 000.00	400 000.00
Compte-courant GIM-CH	-	120 000.00
Actifs immobilisés	-	-
<i>Machines et mobilier</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Machines :	p.m.	p.m.
TOTAL DE L'ACTIF	2 408 634.25	2 796 492.52
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	61 841.40	59 212.95
Créanciers	60 976.65	58 370.00
Débiteurs momentanément créanciers	864.75	842.95
Capitaux étrangers à long terme	1 130 000.00	1 525 000.00
Provision pour nouveau CFVI Yverdon	425 000.00	1 200 000.00
Provision pour déménagement CFVI	-	120 000.00
Provision pour achat de machines	205 000.00	205 000.00
Provision pour 20e anniversaire	100 000.00	-
Provision sur demandes de financement en cours	400 000.00	-
Capitaux propres	1 216 792.85	1 212 279.57
Fonds pour la formation duale :		
- état au 1er janvier	530 926.39	526 586.68
- résultat de l'exercice	<u>4 513.28</u>	<u>4 339.71</u>
- état au 31 décembre	535 439.67	530 926.39
Fonds pour la formation continue	661 579.13	661 579.13
Apport du fonds paritaire de la métallurgie vaudoise	19 774.05	19 774.05
TOTAL DU PASSIF	2 408 634.25	2 796 492.52

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre

Compte de résultats du 1er janvier au 31 décembre

	2023 CHF	2022 CHF
Produits d'exploitation		
<i>Contributions :</i>	1 858 501.95	1 797 417.75
- des employeurs (0.18 %)	1 266 978.38	1 130 047.36
- des employés (0.07 %)	457 158.27	439 740.69
- des années antérieures	134 365.30	227 629.70
<i>Autres produits</i>	39 841.25	35 928.00
Recettes diverses	103.25	-
Rétrocession FONPRO	39 738.00	35 928.00
Total produits d'exploitation	1 898 343.20	1 833 345.75
Charges d'exploitation		
<i>Frais de gestion et d'administration</i>	-138 636.10	-131 763.95
Honoraires du Centre Patronal	-96 930.00	-96 930.00
Débours de secrétariat	-4 846.50	-4 080.80
Indemnités	-7 290.30	-6 480.00
Frais de séances	-1 558.80	-1 328.10
Site internet	-22 025.80	-16 429.70
Organe de révision	-2 907.90	-2 907.90
Frais juridiques	-2 940.20	-3 241.80
Pertes sur débiteurs	-	-162.35
Frais de poursuite	-136.60	-203.30
<i>Autres charges</i>	-	-195.00
Frais divers	-	-195.00
<i>Charges de formation</i>	-2 036 271.05	-1 692 710.22
Formation duale initiale :		
Soutien à la formation duale initiale	-535 000.00	-310 000.00
Remboursement aux entreprises	-30 277.90	-28 524.95
Déménagement CFVI à YMECA	-350 000.00	-
Promotion de la formation duale initiale	-430 000.00	-430 000.00
Soutien classe apprentis	-166 000.00	-166 000.00
Etude apprentissage	-25 000.00	-
IndustrySkills Romandie	-	-100 000.00
Achat machines	-319 923.85	-496 680.00
Formation continue :		
Soutien à la formation continue	-180 069.30	-161 505.27
Total charges d'exploitation	-2 174 907.15	-1 824 669.17
<i>Attribution et dissolution de provisions</i>	275 000.00	203.30
Dissolution provision pour déménagement CFVI	120 000.00	203.30
Utilisation provision pour nouveau CFVI	655 000.00	-
Attribution à provision pour 20e anniversaire	-100 000.00	-
Attribution à provision sur demandes de financement en cours	-400 000.00	-
<i>Charges et Produits exceptionnels</i>	1 800.00	203.30
Produits exceptionnels	1 800.00	203.30
Résultat avant intérêts	236.05	8 879.88
<i>Charges et Produits financiers</i>	4 277.23	-4 540.17
Intérêts	4 360.88	437.49
Charges financières	-83.65	-4 977.66
Résultat de l'exercice	4 513.28	4 339.71

Apprentissages soutenus

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

Agent technique des matières synthétiques

Automaticien

Constructeur d'appareils industriels

Dessinateur – constructeur industriel

Electronicien

Employé de commerce

Horloger

Logisticien

Mécanicien de production

Mécanicien sur machines agricoles

Micromécanicien

Monteur automaticien

Opérateur sur machines automatisées

Polymécanicien

Praticien en mécanique

Règles pour l'attribution des soutiens

Le Guide pour les entreprises, disponible sur notre site internet www.fondationmem.ch, vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil met à jour chaque année les prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue.

Un employé qui a payé sa formation peut présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait cotisé à la Fondation MEM.

Fondation MEM

Alain Chapuis, Administrateur

Route du Lac 2 – 1094 Paudex

Case postale 1215 - 1001 Lausanne

Tél. 058 796 33 42

info@fondationmem.ch

www.fondationmem.ch